

N° 3 - 17 décembre 2020 - 16 h

Table des matières

Interdiction de la redirection des courriels	1
Augmentation de la robustesse des mots de passe	1
Rappel - Utilisation obligatoire de l'application Outlook sur les téléphones cellulaires	2
Rappel - Comportements informatiques sécuritaires	2
Impact de l'utilisation des caméras web sur la capacité du réseau	3
Récupération d'équipements informatiques non-utilisés pour besoins prioritaires	3

Interdiction de la redirection des courriels

La prolifération des incidents de sécurité au sein des établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) nécessite la mise en place de mesures de sécurité préventives visant à protéger l'infrastructure technologique du RSSS.

Ainsi, à partir du 12 janvier 2021, la DGTI du MSSS procédera au blocage des redirections automatiques des courriels professionnels (O365) vers des adresses de messageries personnelles (Yahoo, Gmail, Hotmail, etc.).

Cette mesure vise à réduire les risques de fuites d'information pouvant compromettre la confidentialité de l'information concernant les usagers. Pour accéder à l'aide-mémoire : <http://bit.ly/3av9nUv>

Augmentation de la robustesse des mots de passe

Une autre mesure de sécurité à mettre en place afin de lutter contre d'éventuelles menaces vise l'augmentation de la robustesse des mots de passe. Ainsi, à partir du 12 janvier 2021, lorsque vous serez invité à changer votre mot de passe Windows, celui-ci devra comprendre minimalement 8 caractères incluant **une majuscule, une minuscule, un chiffre et un symbole**.

Il est important de noter qu'il n'y aura pas de déploiement massif de cette mesure. Elle sera appliquée en continu au fur et à mesure des demandes de changement de mot de passe par le système.

Rappel | Utilisation obligatoire de l'application Outlook sur les téléphones cellulaires

Vos courriels ne se synchronisent plus sur votre cellulaire ? Il y a une raison.

Le MSSS a restreint l'accès aux courriels SSSS exclusivement à l'application Outlook. L'application de courriel intégrée de votre téléphone ne synchronise donc plus les courriels SSSS. Vous devez installer l'application Outlook à partir du magasin d'application correspondant à votre téléphone, soit App Store pour Apple et Google Play Store pour Android .

Rappel | Comportements informatiques sécuritaires

Les cybercriminels aiment les périodes de crise. Les dernières semaines ont entraîné une augmentation considérable des escroqueries en lien avec des courriels professionnels. Les cybercriminels sévissent surtout en période de congé, la période actuelle est donc particulièrement propice aux cyberattaques.

Soyez à l'affût des courriels et messages textes d'hameçonnage conçus pour vous inciter à cliquer sur la dernière nouvelle ou le dernier outil lié au COVID-19.

Évitez de visiter des sites Web méconnus comportant des cartes du monde démontrant la progression du virus. Dans un même ordre d'idées, évitez les applications mobiles de suivi de la progression du virus. Ne téléchargez aucun logiciel depuis Internet.

Si une situation vous paraît le moins suspecte, n'hésitez pas et contactez immédiatement le service informatique du CIUSSS au reg02.dri.support@ssss.gouv.qc.ca .

Cette vigilance doit être accrue autant dans l'utilisation d'Internet que dans l'usage des stations de travail ou des appareils mobiles.

- Assurez-vous que tous vos comptes numériques (ex. : courriel, réseaux sociaux, banques, etc.) aient un mot de passe robuste (**avec au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre et un symbole**).
- Évitez les mots de passe comme soleil123, 123456789, password, dieu, amour, etc. Évitez votre nom et votre prénom, ceux de votre famille. Évitez aussi des mots de passe comme Qwerty, Bonjour, secret01.
- Évitez d'utiliser le WiFi dans un lieu public ou de vous connecter à un réseau sans-fil inconnu ou un réseau sans-fil sans mot de passe.
- Favoriser l'utilisation de l'authentification multifacteurs sur tous les comptes numériques pour lesquels elle est disponible.

- Ne laissez pas vos enfants ou d'autres personnes utiliser votre station de travail ou votre appareil mobile, surtout lorsqu'il s'agit d'appareils que vous utilisez pour votre travail.
- Faites attention aux informations que vous publiez sur les réseaux sociaux (informations personnelles, numéro de téléphone, message, numéro d'employé, etc.).
- Favorisez les sites web de « *streaming* » légitimes (ex. : Netflix, Disney+, Tou.TV).
- Évitez les sites de Torrents ou de « *streaming* » illégaux.

IMPORTANT : Vous ne recevrez aucun appel de la part de Microsoft ou autre organisation que le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour vous soutenir au niveau informatique dans le cadre du télétravail. Si vous recevez un appel de la sorte, vous devez impérativement le signaler au service informatique du CIUSSS.

Impact de l'utilisation des caméras web sur la capacité du réseau

Lors de vos rencontres virtuelles, lorsque vous vivez une désynchronisation de la voix et de l'image, des images saccadées à l'écran, il est souvent possible de régulariser la situation en demandant aux participants de fermer leur caméra et de ne permettre qu'au présentateur d'avoir sa caméra active, et ce, dans le but de réduire l'impact des images/vidéos sur le réseau de votre établissement. Les bonnes pratiques recommandent de ne pas utiliser les caméras pour une rencontre administrative de plus de 10 personnes. Seul le présentateur devrait l'utiliser ainsi que les participants qui désirent poser une question.

Récupération d'équipements informatiques non utilisés pour besoins prioritaires

Les besoins d'équipements informatiques étant toujours présents, la DRI procédera dans les prochaines semaines à des rappels d'équipements informatiques qui ne seraient pas en utilisation "active" pour permettre de répondre à des demandes prioritaires. La livraison d'équipement informatique à un utilisateur doit l'être pour une utilisation immédiate (et non en prévision d'une hypothétique situation). Lorsque la situation l'exige vraiment, la DRI pourra vous fournir les équipements informatiques vous permettant de continuer à être productif dans un délai très rapproché.